



Recommandez la santé

et faites-vous un beau cadeau!

Naturel et simple – Recommander EGK

Bénéficiez d'une récompense allant jusqu'à 150 francs par recommandation.

Voici comment cela fonctionne

1. Partagez avec nous les coordonnées de vos amis et connaissances qui comme vous, ont un intérêt pour la médecine complémentaire.
2. Indiquez-nous votre numéro d'assuré(e), vos nom et prénom, et envoyez le talon à l'adresse suivante: EGK-Caisse de Santé, Birsspark 1, 4242 Laufon, ou par e-mail à info@egk.ch.
3. La récompense est versée après la souscription (veuillez lire les conditions de participation).

Je recommande:

Nom/prénom:	Nom/prénom:
Rue/N°:	Rue/N°:
NPA/localité:	NPA/localité:
Date de naissance:	Date de naissance:
Tél./tél. portable:	Tél./tél. portable:
E-mail:	E-mail:
J'ai déjà prévenu la personne recommandée <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	J'ai déjà prévenu la personne recommandée <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Mes coordonnées:

Nom: Prénom: N° d'assuré(e):

Rue/N°: NPA/localité: IBAN:

Date: Signature:

Conditions de participation

EGK-Caisse de Santé récompense toute recommandation concluante. Les conditions suivantes doivent être remplies:

- Seules les personnes physiques sont autorisées à participer à la prospection de nouveaux clients. Exclus sont: les courtiers, clients professionnels, partenaires collectifs et entités juridiques, ainsi que tous les collaborateurs d'EGK-Caisse de Santé et les membres de leur famille.
- EGK-Caisse de Santé verse 100 francs si le nouveau client souscrit effectivement une nouvelle assurance complémentaire EGK-SUN (couverture privée, semi-privée, flex ou commune).
- En cas de conclusion dans l'assurance de base, nous offrons une récompense de 50 francs.
- Le versement se fait exclusivement sur un compte bancaire ou postal en Suisse.
- Au maximum dix recommandations par client et par an sont récompensées.

La prime de recommandation ne peut pas être versée dans les cas suivants:

- Le client/la cliente qui sert d'intermédiaire
- n'a pas 18 ans révolus.
- se recommande lui-même/elle-même.
- n'est pas client(e) d'EGK.
- a un contrat de donneur de conseil.
- est partenaire de l'assurance collective.

- Le nouveau client recommandé/la nouvelle cliente recommandée
- est un nouveau-né.
- est déjà assuré(e) chez EGK.